

## **Retraites**

# **Le projet de loi du gouvernement n'est ni amendable, ni négociable : exigeons son retrait !**

*Le projet de loi sur les retraites va être soumis à partir du 7 septembre à l'Assemblée nationale. Toutes les organisations syndicales appellent à la grève et à manifester ce jour là contre un projet particulièrement régressif.*

Salariés en activité, en retraite, au chômage, jeunes en formation : devrions-nous payer encore pour une crise liée à la spéculation financière par de nouvelles régressions sociales ? Pour SUD-Rail la réponse est claire : Il n'en est pas question !!!

### **Nous refusons :**

- d'être obligés de travailler plus longtemps pour espérer une retraite décente.
- de voir nos retraites amputées par un gouvernement qui entend livrer au marché tous les biens collectifs qui y échappent encore tels les systèmes de retraites par répartition.
- de payer une crise qui n'est pas la nôtre
- cette nouvelle attaque du système de retraite par répartition.

Secteurs public et privé, nous sommes tous concernés ! Ensemble, nous pouvons faire reculer le gouvernement !



Derrière le prétexte démographique, c'est bien le régime par répartition qui est menacé à court terme. En réduisant massivement le montant des pensions, gouvernement et patronat veulent inciter les salariés (ceux qui en auront les moyens !) à souscrire des contrats de retraite complémentaire auprès des assureurs privés, rompant avec la logique de solidarité intergénérationnelle et accroissant toujours plus les inégalités sociales.

### **C'est un vrai enjeu de société !**

En agissant ainsi, le gouvernement plébiscite le principe de la spéculation financière refusant d'admettre que les crises financières ont des effets dévastateurs sur le montant des pensions par capitalisations des retraités américains, britanniques, hollandais ...

**Nous refusons les positions dogmatiques du gouvernement et du patronat qui veulent autoriser les boursicoteurs à jouer avec l'argent de nos futures pensions !!!**

## Les cheminots sont évidemment concernés !

Le projet de loi touche directement les cheminots. Les nouvelles mesures seraient insérées dans le calendrier de la contre-réforme de 2007 et les cheminots à statut en ressentiront les effets néfastes dès 2017. L'âge d'ouverture des droits serait relevé de 2 ans, passant progressivement pour les affiliés du régime cheminot à 57 ans (52 ans pour les agents de conduite). Sa mise en œuvre décalée dans le temps fait qu'elle pénaliserait les cheminots nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1962 (après 1967 pour les ADC). Certains paramètres, comme la durée d'assurance, seraient à terme les mêmes pour tous les salariés.

La lutte paie : celle de 1995 a permis à des milliers de cheminot-e-s entre 1995 et 2008 de partir à la retraite selon les conditions définies dans leur contrat. Elle a permis de repousser les velléités des gouvernements successifs de mettre en cause nos droits à la retraite.

## Public, Privé, c'est ensemble qu'il faut se battre.

A la SNCF, dans les filiales et dans les entreprises ferroviaires privées, les grèves et les manifestations doivent être massives le 7 septembre : c'est à cette seule condition que nous pourrons construire un véritable rapport de force et envisager une grève reconductible.



A SUD-Rail et à l'Union Syndicale Solidaires, nous disons que pour obtenir le retrait de ce projet de loi, une grève générale.

Cela est nécessaire pour gagner, c'est-à-dire obtenir le retrait de ce projet de loi, puis des avancées pour tous en matière de protection sociale, car de l'argent il y en a !

Ensemble, nous pouvons obtenir un autre partage des richesses que nous produisons par notre travail.

## La grève reconductible nécessaire pour gagner !

C'est pourquoi SUD-Rail a proposé aux autres fédérations de construire un mouvement de grève reconductible dans l'unité la plus large, comme notre Union syndicale Solidaires

l'a proposé au niveau interprofessionnel. Face aux enjeux, nous considérons, comme tous les salariés, qu'un tel mouvement est indispensable pour gagner. Cela a été affirmé par plusieurs fédérations syndicales. Il s'agit maintenant de construire cette riposte, pas seulement de dire qu'il faut qu'elle ait lieu. C'est le rôle des organisations syndicales !

Lors de la dernière réunion interfédérale, SUD-Rail a fait la proposition de donner une suite rapide au 7 septembre, qui ne pourra être une simple journée d'action, mais qui devra montrer notre volonté de s'opposer frontalement à cette contre-réforme. Les autres fédérations syndicales ont partagé ce constat, mais certaines pensaient que cela n'était pas possible dès le 8 septembre.

L'unité syndicale étant incontournable pour gagner, nous avons tenu compte de ces remarques : donnons-nous un peu plus de temps pour construire cette grève reconductible. Comme l'avait également suggéré la fédération CGT il y a deux semaines, nous avons proposé une suite dès le 14 ou 15 septembre, pour tenir compte du calendrier très serré que nous impose le gouvernement. Malheureusement, il n'a pas été possible à ce jour d'annoncer une suite au 7 septembre.

Le 15, le 16 ou le 19, allons-y tous ensemble... La date n'a que peu d'importance. Le principal est bien de passer aux actes et de l'annoncer rapidement afin d'organiser un grand mouvement pour gagner !

---

**Tous ensemble, construisons un 7 septembre fort et massif !  
Et préparons la suite dès maintenant !!!**

---